Faculté de médecine de Paris 5 hommage de l'auteur E. L.

DES DEVOIRS ET DES QUALITÉS DU MÉDECIN

DISCOURS

prononcé le 23 novembre 1854

A LA SÉANCE DE RENTRÉE DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE

DE

MÉDECINE ET DE PHARMACIE

D'ANGERS

par

M. le docteur ÉDOUARD LAROCHE

professeur adjoint à la dite École, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de la ville d'Angers, médecin des épidémies de l'arrondissement, membre des Sociétés de médecine d'Angers et de Marseille.



ANGERS

IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE

Chaussée Saint-Pierre, 13

1854

Messieurs,

Je n'ai point recherché le périlleux honneur de prendre la parole dans la solennité qui nous réunit aujourd'hui. Peut-être aurais-je dû le refuser, si je n'avais consulté que mes forces, en présence des éminents souvenirs qu'ont laissés mes éloquents devanciers.

Presque tous en effet, continuant ici les excellents enseignements qu'ils vous donnent, Messieurs les Elèves, sont venus, à leur tour, inaugurer la reprise de vos études, en vous offrant le fruit de leurs méditations et de leur expérience sur quelque sujet important de ces études mêmes.

Ainsi, l'un d'eux, d'une main également habile à tenir la plume et le scalpel, a tracé pour vous une brillante esquisse *de l'histoire de la chirurgie et de ses progrès au XIXe siècle*. Un autre, qui sait mettre avec un rare dévouement la science médicale au service de tous les besoins administratifs, a traité dans cette enceinte avec un succès vivement apprécié, le magnifique sujet *du courage médical*. Un troisième que la mort nous a récemment enlevé, a signalé *les services que la chimie rend à la médecine*. De remarquables et savantes dissertations vous ont été successivement présentées à quelques années d'intervalle, par deux professeurs d'anatomie, sur la nécessité des *études anatomiques* pour celui qui veut exercer l'art chirurgical; puis, sur l'utilité de la même science, *considérée dans ses rapports avec les autres branches de la médecine*. Deux autres

de nos collègues, dans une forme élégante et pleine d'intérêt, vous ont apporté l'éloge d'*Antoine Dubois* et celui d'*Ollivier d'Angers*, médecins dont l'exemple est assurément bien digne de stimuler en vous une naissante ardeur. — Je ne dois pas oublier encore, le soin que l'on a pris en cette enceinte, avec autant d'opportunité que de justesse, de faire ressortir les *avantages des écoles préparatoires de médecine*, où les élèves trouvent, pour leurs premières études, des facilités qui leur manquent souvent dans les facultés elles-mêmes. Enfin, dans ces dernières années, l'un d'entre nous, avec cette clarté que donne seule une conviction profonde, a su faire comprendre *la puissance de la méthode dans l'étude des sciences médicales*; et un autre, dans un style plein à la fois de vigueur et d'éclat, vous a savamment démontré *l'utilité de l'observation en médecine*.

Vous n'avez point oublié, Messieurs, les conseils pratiques et pourtant élevés que renfermaient ces remarquables travaux. Ils ont d'autant plus de mérite à vos yeux et vous seront d'autant plus utiles, que, chez les hommes honorables qui vous les donnent, vous trouverez avec bonheur l'exemple à côté du précepte.

J'aurais voulu à mon tour, approfondir avec vous aujourd'hui quelque objet spécial de nos communes études. Mais en restreignant ainsi mon texte, j'ai craint de ne pas réussir à en déguiser la sécheresse : le talent et l'habileté savent seuls enrichir et grandir les plus minces sujets.

Pour être plus certain de vous intéresser en me rendant utile, j'ai voulu parcourir avec vous un champ plus large, et dont les horizons fussent plus étendus. Il est facile de faire une abondante récolte en glanant dans celui que j'ai choisi.

Mon dessein, Messieurs, est de vous entretenir de notre profession ; d'examiner les *qualités* qu'elle exige, d'étudier les *devoirs* qu'elle impose.

Je ne puis prétendre, vous le comprenez, faire ici des unes et des autres une analyse approfondie, ni tracer un tableau complet : les bornes de ce discours ne pourraient y suffire. Dans un aussi vaste sujet, je ne dois songer qu'à vous offrir des aperçus rapides ; et j'aurai d'autant moins besoin d'insister, en énumérant devant vous les *qualités* et les *devoirs* du médecin, que les modèles sont nombreux dans l'honorable corps auquel nous nous glorifions d'appartenir.

Jamais en effet, Messieurs, nous pouvons le dire avec un juste sentiment d'orgueil, le corps des médecins ne se montra plus jaloux de sa propre dignité, plus fidèle à sa noble mission ; et jamais aussi l'opinion ne l'entoura d'une considération plus générale et plus complète.

Longtemps, on peut l'avouer, il n'en fut pas ainsi. Lorsque nous remontons à l'origine des sociétés humaines, nous trouvons les médecins dans un état d'abjection, dont les relevaient à peine les services qu'ils savaient rendre. La Genèse (1), nous les montre rangés parmi les esclaves en Egypte ; et si les fictions poëtiques d'Homère les placent quelquefois aux côtés des héros et des dieux, nous voyons Hippocrate, bien qu'il fût grand et honoré lui-même, déplorer l'ignorance des médecins de son temps et gémir de la déconsidération qui les frappait. Hérodote (2) nous apprend que Darius avait tiré de l'es-

(1) Prœcepitque (Joseph) servis suis medicis ut aromatibus condirent patrem. — (Gen. cap. 50 vers. 2).

(2) *Démocedès* guérit Darius d'une entorse au pied et pour prix de ce service, il fut comblé d'honneurs et de fortune. — Démocedès avant cette cure, était confondu parmi les esclaves d'Orétès, gouverneur de Sardes.

clavage le médecin qui sut le guérir d'un mal où avait échoué la science de ses médecins ordinaires ; échec pour lequel le roi voulut les envoyer au supplice. Plutarque à son tour, Suétone et Pline, nous éclairent sur la situation précaire que les médecins avaient à Rome, alors que les caprices des grands les élevaient parfois aux honneurs, sans que la publique estime en fût accrue à l'égard du corps médical tout entier.

Dans les temps plus rapprochés de nous, des noms à jamais illustres dans la science viennent successivement s'inscrire dans nos annales depuis Fernel et Ambroise Paré (1). Mais à ces époques encore, de quelle considération étaient entourés les hommes, qui dans des rangs moins élevés pratiquaient la médecine? L'ignorance, l'orgueil, une basse et cruelle jalousie, les livrèrent pendant longtemps à la satire et au ridicule le plus amer. Guy-Patin, Hecquet, surtout Molière, et plus près de nous encore Beaumarchais, se sont faits, sous ce rapport, les mordants interprètes des sentiments de leurs contemporains.

Aujourd'hui, grâce au ciel, on ne reconnaît plus les médecins dans ces peintures d'une autre époque. Le savoir est plus répandu, la dignité plus grande ; les luttes désolantes de l'envie ont cédé à l'esprit de confraternité ; et le sentiment public, en ce siècle, s'est empressé de rendre hommage à ceux que stigmatisait encore le siècle dernier.

Si le corps médical de nos jours peut se montrer fier de la considération qu'il a conquise, nous devons ajouter, Messieurs, que cette considération est la seule récompense

(1) Fernel obtint le titre de premier médecin du roi Henri II ; Ambroise Paré celui de premier chirurgien du même Roi, et de ses trois successeurs.

certaine à laquelle il ait à prétendre pour le dévouement qu'il montre et les services qu'il rend à la société. Dans ces temps, en effet, où le luxe et l'habitude des jouissances ont créé tant de besoins, la profession du médecin est assurément celle qui conduit le moins souvent à la richesse, si facilement réalisée dans d'autres positions. Ne nous en plaignons pas, mes chers confrères : c'est peut-être notre plus beau titre à l'estime publique que de prodiguer gratuitement nos services, alors que toutes les autres professions ne s'exercent jamais sans salaire.

Si donc il est vrai, qu'à de rares exceptions près, le médecin ne puisse prétendre à la fortune, et si, d'autre part, il est démontré que le nombre des étudiants qui s'inscrivent dans nos écoles s'accroisse chaque année (1), ne devons-nous pas en conclure que l'attrait de la considération, et sans doute aussi le désir d'être utile à ses semblables, sont les principaux motifs qui entraînent vers notre profession? Ne convient-il pas, dès lors, et avant toutes choses, de jeter ici un rapide coup-d'œil sur les dispositions individuelles et spéciales qui constituent ce qu'on est convenu d'appeler la vocation?

De tous les temps, Messieurs, on a reconnu l'importance du choix d'un état, et senti combien d'influence il exerce sur la vie tout entière. Notre profession, plus que toutes les autres peut-être, commande à cet égard la prudence et la réflexion. Pour elle surtout, il convient d'interroger avec soin les aptitudes de l'intelligence et les résolutions du caractère. Combien de jeunes gens, pour

(1) Suivant un document récemment publié, le nombre des étudiants qui se sont fait inscrire dans les facultés de médecine, aurait presque doublé depuis 1848. Il était alors de 784, il s'est élevé à 1437 en 1852.

n'avoir pas suffisamment à l'avance mesuré leurs forces et sondé la voie, ont dû reculer devant d'invincibles répugnances ou même devant de trop pénibles travaux! Et, les difficultés premières une fois vaincues, combien encore se sont sentis accablés par les exigences de leur profession, les fatigues qu'elle amène, l'abnégation qu'elle impose, le dévouement et la persévérance qu'elle rend nécessaires!

Vous, Messieurs les Elèves, qui venez de franchir à peine le seuil de nos amphithéâtres et les portes de nos hôpitaux, vous pouvez dire déjà de quels dégoûts sont assaillis les premiers pas dans la carrière, et quelle force de volonté il a fallu souvent à plusieurs, pour ne pas perdre cœur et courage devant des épreuves, dont les mieux aguerris plus tard sont parfois encore ébranlés!

C'est en effet, dès son arrivée sur ces bancs, que le jeune élève doit se montrer déjà, comme Celse le recommande au médecin lui-même, *strenuus, audax et immisericors*. Sortant à peine d'une éducation première dans laquelle on a du chercher à développer en lui tous les sentiments de tendresse et de pitié qui font la richesse du cœur, le voilà, dès le début, contraint d'arrêter tous ces élans et de refouler toutes ces émotions en lui-même. L'aspect des plus tristes maladies, le spectacle des plus cruelles souffrances, la vue de longues et douloureuses agonies, voilà ce qui l'attend à son entrée dans les salles de nos hôpitaux.

A l'amphithéâtre, il doit rester impassible devant la mort, que l'instinct le plus naturel ne permet à tous les hommes d'envisager qu'avec horreur; bien plus, loin de s'émouvoir à la vue de la mort, il faut qu'il l'interroge d'un œil avide, qu'il la sonde d'une main ferme, et qu'il la force de lui révéler, à travers une étude repoussante et

souvent dangereuse, tant de précieux secrets qu'il a besoin d'approfondir et de s'approprier.

Ce n'est pas tout encore : Dès les premiers jours de son initiation peut-être, il lui faudra devenir témoin des scènes les plus déchirantes, suivre le fer impitoyable du chirurgien dans des opérations toujours cruelles; demeurer sourd aux cris de la douleur; rester insensible à la vue du sang qui ruisselle, et parfois contenir de ses propres mains les contorsions d'une souffrance intolérable et digne de pitié. Voilà les premières épreuves; voilà les débuts qu'il affronte, les horizons qui s'ouvrent devant ses yeux ! Perspectives effrayantes, dont nous avons tous mesuré les douloureuses profondeurs, et qui parfois ont fait hésiter aux premiers pas les courages les plus affermis et les cœurs les plus résolus!....

Puisant toutefois une force merveilleuse dans le sentiment d'une mission sublime, le jeune élève a vaincu les premiers obstacles ; peu à peu des répugnances trop naturelles se sont apaisées en son âme; il a bientôt maîtrisé les légitimes révoltes de ses sens, et, tout entier désormais aux leçons qui l'attendent, il commence ces laborieuses années où les travaux vont absorber tous ses instants. Nous ne le suivrons pas, Messieurs, dans les sentiers difficiles et nombreux qu'il doit parcourir. Je n'ai pas à parler en ce moment de nos études : je n'interroge que les aptitudes et le dévouement de celui qui se consacre à notre art. Qu'il me soit permis seulement de constater ici, combien il faut à l'élève de persévérance et d'ardeur; combien il a d'efforts à faire, combien de sciences à cultiver ! Je puis ajouter également, qu'à côté de ces labeurs de l'intelligence, il lui faut se livrer encore à d'utiles travaux pratiques. Le stage des hôpitaux est pour lui la meilleure école : il doit y montrer l'assiduité la plus grande, l'attention la plus soutenue, l'exactitude la plus irrépro-

chable. Sous la direction d'un praticien consommé, il peut être chaque jour mis à l'œuvre lui-même, et se voir initié de la sorte à ce grand art de la pratique que la théorie la plus habile ne peut complètement suppléer. C'est dans le soin des pansements surtout qu'il saura faire apprécier son zèle et ses aptitudes spéciales : quel empressement n'y doit-il pas apporter! Le pauvre de l'hôpital forme encore sa seule clientèle : qu'il apprenne à l'avance tout ce qu'il lui faudra plus tard mettre de soins, de complaisances et d'égards dans ses rapports avec les malades du monde, qui placeront bientôt en lui leur confiance et leur espoir.

Je veux franchir d'un pas rapide tant de longues fatigues et tant de rudes travaux; j'arrive avec bonheur au jour où l'élève touche enfin le but qu'il a tant désiré, au jour où je puis serrer la main d'un nouveau confrère.

Au moment toutefois où, libre des épreuves de l'école, il va rencontrer aussitôt celles de sa profession, essayons d'examiner avec lui les *qualités* qui doivent le distinguer et les *devoirs* qu'il aura désormais à remplir.

Il existe, Messieurs, dans l'esprit humain, une tendance naturelle que l'on observe dans tous les âges et dans toutes les positions de la vie : c'est le désir d'attirer l'attention par d'autres moyens que le mérite; la crainte de paraître semblable en tout au vulgaire et de rester oublié dans la foule; en un mot, le besoin de se singulariser. Des hommes supérieurs ont parfois eux-mêmes cédé à cette faiblesse; et la jeunesse surtout en éprouve plus vivement que tout autre âge le funeste entraînement. Je crois devoir mettre le jeune médecin en garde contre lui-même à ce point de vue. Que sert-il à l'homme de talent d'affecter les bizarreries de l'esprit et les excentricités du langage et de la tenue extérieure? Loin de servir à sa gloire, de telles ha-

bitudes en sont toujours une ombre regrettable, et je pourrais citer, même parmi les médecins, des noms illustres et révérés, à qui l'histoire ne pourra pardonner qu'avec peine de semblables travers.

Est-il besoin d'ajouter ici que, nuisible au talent plutôt qu'elle ne le sert, cette tendance n'est que ridicule chez l'homme ordinaire, dont elle ne peut jamais couvrir ou déguiser la médiocrité.

C'est d'abord dans sa mise extérieure que le médecin doit éviter l'affectation et la recherche. Qu'il craigne cependant de descendre jusqu'à la négligence ou l'oubli du soin de sa personne. La propreté, qui est une vertu pour tous, est une nécessité pour le médecin ; elle est sa prudence et sa sauve-garde. Il sait d'ailleurs, mieux que personne, qu'elle est une loi d'hygiène, et tout en lui doit témoigner combien cette loi est par lui-même sévèrement observée.

Simplicité dans les manières, dignité dans la tenue, douceur dans le langage, telles sont les qualités extérieures qui conviennent à tous les hommes, et plus spécialement au médecin, dont la vie presque entière se passe dans les relations du monde et ne permet guère la retraite et l'isolement.

Lorsque je me suis proposé, Messieurs, d'examiner ici quelles devaient être les *qualités* du médecin, je n'ai pas dû songer à parler de ces qualités du cœur et de l'esprit qui élèvent la valeur de tous les hommes, non plus que des vertus privées dont la conscience a seule le droit de demander compte : ceci ne peut entrer dans mon sujet. Je ne recherche en ce moment que les qualités spéciales à la profession ; et je dois signaler, en première ligne, le besoin d'une discrétion extrême. L'homme à qui son titre et son savoir ouvrent l'intérieur des familles, pour qui tous les secrets se découvrent et tous les voiles se lèvent, ne

peut être admis à une telle confiance, que sous la condition du plus inviolable secret. Nous ne parlons pas ici seulement d'une obligation qui est imposée par la loi, et que vainement un jour un pouvoir mal inspiré voulut contraindre les médecins à violer : leur résistance a fait leur gloire ! Nous parlons encore d'une réserve absolue, qui ne laisse aucune place à la licence du langage, et qui ne nous permet pas de nous rappeler ce que l'on nous a pour un instant confié. — Cette réserve, au surplus, tient essentiellement aux lois de la délicatesse et de la loyauté : cette réflexion nous dispense d'insister.

Il est une recommandation importante que nous devons encore adresser à notre jeune confrère, et qui touche déjà, selon nous, à la limite où commencent ses *devoirs.* C'est de ne jamais se ralentir dans l'étude de l'art qu'il va pratiquer. Ce n'est pas assez d'avoir conquis ses grades, et l'on n'a pas tout appris dans l'école. La science, d'ailleurs, marche sans cesse, et chaque jour elle apporte des théories nouvelles ou découvre des secrets inconnus. Combien donc il importe que le médecin se tienne toujours à la hauteur où elle s'élève, et qu'en appréciant les découvertes heureuses, il n'ignore pas même les essais infructueux que l'on a tentés ! Ne rien apprendre, c'est s'exposer à beaucoup oublier; car l'esprit inactif perd nécessairement de ses forces.

Si le médecin doit toujours étudier et beaucoup lire, nous lui conseillerons de ne pas trop se presser d'écrire et d'imprimer. Dans les loisirs nombreux que laisse, au début de la carrière, une clientèle encore incomplète, le jeune médecin se laisse aller parfois aux attraits de la publicité ; il n'attend pas toujours que la maturité et les leçons de l'expérience aient affermi ses connaissances et ses jugements... Et plus tard, quand le temps a passé sur ces travaux de sa jeunesse, il regrette souvent, dans un

âge plus réfléchi, les opinions trop promptes qu'il a soutenues et les assertions légères qu'il a publiées. Une juste défiance de ses forces sied davantage à celui qui commence. C'est d'ailleurs, a dit Labruyère, *montrer une égale justesse d'esprit que d'écrire de bonnes choses ou de craindre de ne pas mériter d'être lu. La gloire des uns,* ajoute le même auteur, *est de bien écrire; celle des autres de n'écrire point* (1).

Ces réflexions, Messieurs, me conduisent à une autre question qu'il ne me semble pas inutile de poser ici. Convient-il au médecin de se lancer dans les agitations de la politique et de quitter de graves occupations pour se jeter dans ce torrent impétueux qui bien souvent emporte au-delà des limites que l'on s'était fixées? L'occasion en est, heureusement, moins fréquente aujourd'hui que jamais; toutefois, à de récentes époques, nous avons vu plusieurs célébrités parmi nos confrères, prendre part au mouvement des partis, et même occuper des fonctions politiques importantes. Nous ne voulons point ici déverser aucun blâme sur de telles résolutions. Nous remarquerons seulement qu'en devenant des hommes publics, la plupart ont cessé d'être médecins; et sans exprimer notre opinion personnelle à cet égard, permettez-nous, Messieurs, de vous citer un exemple : il a été donné par un homme dont le nom rappelle le profond savoir autant que la modestie, les qualités privées autant que le talent distingué. — M. le docteur Double, membre de l'Institut, fut jugé digne par le pouvoir, il y a quelques années, d'être élevé à l'une des premières dignités du royaume. On pensa toutefois que, pair de France, il devrait cesser l'exercice de sa profession. Etrange manière d'honorer la médecine que d'exalter l'homme en ravalant le médecin!

(1) Labruyère, Caractères. Page 8 et 24.

Le docteur Double estima qu'on lui faisait injure ; il refusa la pairie, et préféra continuer jusqu'à la fin de sa vie la noble pratique de l'art auquel il devait l'honneur qu'on avait cru lui faire (1).

Après l'étude que nous venons de faire des *qualités* que le jeune médecin doit s'efforcer d'acquérir, nous avons hâte de le suivre auprès des malades qui vont réclamer ses soins et d'examiner les *devoirs* qu'il devra remplir dans ses rapports avec eux.

Et d'abord, Messieurs, il nous semble qu'entre le médecin et le malade qui l'appelle, il doit toujours s'établir une sorte de contrat fondé d'une part sur le dévouement le plus absolu, de l'autre sur une confiance affectueuse et pleine d'abandon. Des premières impressions dépendent souvent ces relations, leur durée et leur succès. Quel que soit l'empressement qu'éprouve celui qui souffre à voir venir près de lui l'homme dont il attend le soulagement de ses maux, ce n'est presque jamais sans une certaine émotion que le malade reçoit la première visite du médecin. Que celui-ci prenne donc soin de rendre son premier abord moins pénible. Il a, sous ce rapport, deux écueils à craindre : celui d'une tristesse grave et sombre dont le malade s'inquiète, celui d'une légèreté frivole et dédaigneuse dont il aurait à s'offenser. Qu'il conserve sur son visage et dans ses manières une gravité douce et calme, qui commande la confiance et la sérénité. Sous son regard bienveillant et tranquille vont se dissiper bientôt cette émotion et ce trouble dont nous parlions tout-à-l'heure, et dont la persistance pourrait quelquefois conduire à l'erreur dans l'appréciation de la maladie.

(1) Éloge de M. Double, prononcé à l'Acad. roy. de méd., par M. Bousquet, le 30 avril 1844. Tom. 11e, pag. 19.

C'est au moment du calme qu'il convient d'interroger le pauvre malade pour arriver à bien établir le diagnostic. — Nous touchons au cœur même, à l'essence des devoirs du médecin ; mais une partie de ces devoirs sont la mise en pratique de la science elle-même, et nous n'avons pas à nous en occuper en ce moment. Il ne nous appartient pas de rappeler ici les difficultés que le praticien rencontre et les obscurités qui peuvent le faire s'égarer ou se méprendre. C'est là le domaine de l'enseignement. Mais, plus ces difficultés sont grandes et ces obscurités dangereuses, plus il convient de montrer de constance à les explorer. Ecouter le malade avec une inépuisable patience, l'interroger avec ménagement, mais sans restriction fâcheuse ; se livrer à toutes les investigations nécessaires, mais avec la réserve et les convenances que réclament une sensibilité trop vive ou les alarmes de la pudeur ; ne s'arrêter devant aucune répugnance et surmonter tous les dégoûts ; ne point céder aux caprices, sans cependant froisser par une brusquerie blessante : tels sont nos devoirs, tel est notre rôle, dans lequel l'aménité des formes doit toujours adoucir les dures exigences des grands intérêts que nous avons à servir.

La maladie le plus souvent, vous le savez tous, ne se révèle pas au premier examen ; et pourtant le malade et la famille voudraient presque toujours être éclairés sans retard sur le sujet de leurs inquiétudes. C'est alors que la position devient pénible et surtout embarrassante pour le jeune médecin. Le silence qu'il garde ou la réserve qu'il s'impose, ne va-t-on point l'attribuer à l'ignorance ou à l'inhabileté ? Ne s'expose-t-il point à perdre, par une prudence qui n'est que nécessaire, une confiance qu'il a tant d'intérêt à conserver? C'est ici que doivent se montrer principalement la souplesse et les convenances de son esprit. Sans s'irriter jamais d'exigences souvent déraison-

nables, sans refuser d'une manière absolue les éclaircissements parfois impossibles qui lui sont demandés, il devra s'efforcer de calmer des inquiétudes trop vives, mais craindre d'inspirer une sécurité trop complète. Même dans les maladies reconnues, le pronostic est toujours une chose délicate; qui peut prévoir les événements futurs et fixer les incertitudes du lendemain? La circonspection, en ce cas, sera son premier mérite, et il voudra demeurer dans de justes bornes, en évitant d'engager l'avenir et de compromettre sa parole.

Cependant l'instant est venu où la maladie est appréciée et où le médecin doit arriver à l'application de la thérapeutique. Dans les prescriptions qu'il fait et les remèdes qu'il ordonne, il est sans doute un choix judicieux que ses études et sa sagacité lui permettront d'approprier au mal qu'il doit combattre. Est-il toutefois nécessaire qu'il se montre rigoureux à l'excès pour exiger l'emploi d'une médication qui répugne, alors qu'il est possible de la remplacer convenablement par une autre analogue? La question nous semble aussitôt résolue que posée. Toute contrainte inutile n'est que nuisible, et l'on doit s'en garder.

N'oublions pas d'ailleurs ce qu'a dit Baglivi de la véritable mission du médecin : *Guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours.* Sans montrer au malade ni faiblesse ni complaisance fâcheuse, accordons-lui tout ce qui le console et l'apaise; les souffrances qu'il endure, si nous ne pouvons efficacement les combattre, en seront du moins peut-être plus faciles à supporter.

Mais si, malgré ses efforts et sa science, le médecin constate le progrès incessant du mal et qu'il prévoie une issue fatale, il doit avertir la famille, même en détruisant en elle des illusions et de chères espérances. Car elle pourrait lui reprocher plus tard de s'être laissé surprendre, et d'avoir ainsi privé le mourant, à son heure

suprême, des secours et des consolations de la religion.

Dans le choix des médicaments, dans le nombre de ses visites, dans le règlement de ses honoraires, est-il besoin de recommander au médecin une juste et convenable modération? Sur chacun de ces points, il mesurera les ressources du malade. Il peut se montrer justement exigeant avec la richesse; il saura restreindre ses prétentions et ses droits à l'égard des moindres fortunes; il fera avec bonheur l'aumône de ses soins à la misère qui les réclame; plus heureux encore si sa propre aisance lui permet d'ajouter d'autres secours à cette aumône! Le bonheur de donner est l'une des plus douces jouissances de la richesse. Et d'ailleurs, combien de maladies seraient guéries, si les misères et les chagrins étaient calmés! J'en ai vu bien des exemples, et je ne résiste pas, Messieurs, au plaisir de vous en citer un qui vous permettra d'apprécier et d'applaudir un acte de bienfaisance généreuse et discrète, qui s'est accompli récemment parmi nous.

Je soignais depuis quelque temps un laborieux artisan, sujet à de violentes attaques nerveuses, et qu'une sorte de langueur semblait lentement consumer. Cet homme avait vu sa femme succomber après une longue et douloureuse maladie. Les soins qu'il lui avait prodigués jusqu'au dernier jour, et les sacrifices continuels, devant lesquels il n'avait jamais reculé pour elle, avaient épuisé ses ressources. Resté seul avec plusieurs enfants, il était tombé dans le dénûment le plus absolu; et à la place de l'honnête aisance dans laquelle s'étaient écoulées les premières années de son ménage, il n'apercevait plus dans l'avenir que la misère et le désespoir. Le voyant devenir de plus en plus malade, je cherchais, par tous les moyens, à combattre ce mal lent et caché qui le minait sourdement. Un jour cependant je le trouvai mieux; sa physionomie

était meilleure et son état semblait changé. J'en sus bientôt la cause : une personne inconnue avait fait tenir au pauvre père de famille une somme suffisante pour réparer ses affaires et dissiper la détresse dans laquelle il était plongé. Il bénissait son bienfaiteur et se sentait heureux déjà : il n'avait plus besoin de mes soins ; il guérit bientôt, et jouit maintenant à la fois du calme et de la santé, ne regrettant que d'ignorer encore la main généreuse à laquelle il doit ce bienfait (1).

Ce fut ainsi que le célèbre Bouvart guérit autrefois un mélancolique dont les affaires étaient dérangées, en lui donnant une somme de 30,000 fr.

Trop rarement, il est vrai, la bienfaisance du médecin peut s'élever à de pareilles hauteurs ; mais combien de consolations du moins et de soulagements de toutes sortes ne peut-il pas répandre autour de lui ! Je ne veux pas pénétrer dans le secret de ses générosités privées ; il me suffira de le suivre un instant seulement dans son service auprès des pauvres de l'hôpital.

C'est là surtout qu'il remplit une noble et touchante mission, lorsqu'il apporte à ces hommes déshérités des biens de ce monde, les secours de sa science et les marques de sa sollicitude. Ah ! si son dévouement ne peut être rétribué par ceux qui en sont l'objet, qu'il ne s'oublie jamais jusqu'à le leur faire sentir par une brusquerie blessante ou une coupable légèreté. Le malheureux qui souffre est inquiet et défiant ; son isolement l'effraie : que le médecin le calme et le rassure ; que l'aménité de son langage le console de la famille absente, et que des soins attentifs et sérieux lui rendent le courage et l'espoir de la santé.

(1) L'importance du don auquel je fais allusion, s'élève à la somme de 4,000 fr. Il a été fait par l'intermédiaire d'un honorable négociant d'Angers.

Je ne veux point chercher à prémunir le médecin contre les amertumes que peut lui faire éprouver l'ingratitude des malades. Nous avons à cet égard le sort de tous les hommes : pourquoi nous plaindrions-nous davantage? Le bien que l'on fait, d'ailleurs, ne doit pas attendre une récompense immédiate et certaine. Si elle était ainsi assurée à toute bonne action, où serait le mérite? Bien agir, ne serait alors qu'une heureuse spéculation. Il faut placer plus haut son but et sa pensée. Tout mérite ici-bas a deux juges : la conscience et l'opinion publique. Le témoignage de la conscience doit le plus souvent suffire : l'ingratitude des hommes apprend à s'en contenter.

Il est encore, Messieurs, certaines fonctions importantes parfois dévolues au médecin, dans lesquelles il ne relève que de sa conscience, et ne doit attendre que d'elle seule les inspirations qui le dirigent et la récompense de ses actes; je veux parler de son rôle auprès des *Conseils de révision*, et de ses rapports avec la justice dans les questions de *Médecine légale*.

Dans les opérations des Conseils de révision, tout est grave et de la plus haute importance. Les intérêts du pays lui-même sont mis en jeu et veulent être sauvegardés; et d'une autre part, l'intérêt plus prochain et plus touchant peut-être des jeunes gens et de leurs familles doit exciter au plus haut point la sollicitude la plus attentive. Combien il est difficile parfois de satisfaire également ces exigences diverses! Une opinion légèrement exprimée peut donner à l'Etat des soldats impropres au service, qui ne sont alors que des victimes inutilement sacrifiées. Des exclusions trop faciles le privent de défenseurs qui pouvaient le servir efficacement; et, ce que surtout il ne faut point oublier, elles font retomber sur d'autres familles une charge dont elles avaient le droit d'être exemptées. L'impartialité la plus grande, une loyauté ferme et scru-

puleuse doivent seules dicter d'aussi importantes décisions.

Devant la justice, le rôle du médecin-légiste n'est ni moins délicat, ni moins difficile. Dans des questions capitales, sa parole seule peut décider de la vie d'un accusé; c'est son opinion qu'attend le Jury pour faire lever le glaive terrible de la loi. Et lors même qu'il ne s'agit que de l'honneur et de la liberté d'un homme, quelle responsabilité immense pèse encore sur celui que la justice appelle pour éclairer, j'ai presque dit pour fixer ses arrêts! Et cependant alors, il n'est permis de montrer ni hésitation, ni faiblesse; la conscience, le devoir l'exigent: il faut avoir le courage de sa conviction tout entière, après l'avoir scrupuleusement formée, en redoutant également d'appeler sur un innocent des châtiments immérités, et d'enlever un coupable aux justes rigueurs de la loi.

Je voudrais, Messieurs, suivre encore le médecin dans ses attributions comme *membre des Conseils d'hygiène et de salubrité publique*, et vous montrer l'importance des services qu'il peut rendre à ce titre. Mais le temps me manque pour donner à ce sujet, comme à plusieurs autres que je suis forcé de passer sous silence, les développements qu'il comporte. Je ne ferai donc que rappeler ici que c'est aux membres de ces Conseils qu'il appartient d'éclairer les administrations sur tous les points où la santé publique est intéressée. J'ajouterai qu'il est à regretter que les délibérations de ces Conseils ne puissent être spontanées et qu'elles n'aient pour objet que de répondre aux questions que l'autorité leur adresse. Quoiqu'il en soit, nous mettrons au nombre des premiers devoirs de tout médecin, sans distinction de titre et de position, de signaler à l'autorité supérieure les causes qu'il pourrait reconnaître de quelque épidémie locale, ou seulement les

faits de nature à les entretenir ; car le médecin doit s'efforcer d'abord de détourner les fléaux qui désolent les populations ; et s'il ne peut réusir à les en préserver, c'est alors qu'il a son courage et son dévoûment pour les combattre.

Ici, Messieurs, j'arrive à la partie de mon sujet qui doit faire battre le cœur de tout médecin d'un irrésistible sentiment de satisfaction et d'orgueil. Jusqu'à présent, nous avons vu le praticien dans l'accomplissement de ses devoirs les plus ordinaires, de ceux auxquels il n'a de sacrifices à faire qu'aux dépens de ses plaisirs, de son repos, de ses forces. Je veux vous le montrer dans un rôle plus brillant et plus noble, celui qui lui commande d'exposer sa vie, soit au milieu des *épidémies* qui déciment ses semblables, soit *sur les champs de bataille*, où il va relever les blessés et les mourants.

En abordant ces deux points, ne dois-je point abandonner la méthode que j'ai suivie jusqu'ici ? Ai-je besoin de songer à définir des *devoirs* pour lesquels les exemples abondent et me pressent de toutes parts? Quels conseils, quelles paroles vaudront de tels exemples donnés par tous et toujours ; dans les temps déjà passés comme dans les jours présents ; en Egypte, à Torgau ou à Mayence (1), comme en ce moment aux rives du Danube, sur les bords de l'Alma ou sous les murs de Sébastopol?

Dans tous les immenses désastres que nous avons déplorés, lors de la peste de Jaffa, des cruelles épidémies de 1813 et de 1814, de la fièvre jaune de Barcelone en

(1) Voir les mémoires de l'acad. de méd. T. 7. P. 134 et suiv. — (*Éloge de Desgenettes*). — En 1813, à Torgau, sur 26,000 hommes de garnison, il en périt 14,000 du typhus. — En 1814, pendant le blocus de Mayence, le typhus enleva près de 20,000 hom. de la garnison, et des milliers d'habitants.

*

1821, du choléra en 1832-1849, et jusqu'à nos jours, les annales de la médecine, comme l'histoire elle-même, ne racontent que dévoûments sublimes et courages héroïques. Sur les champs de bataille si nombreux de la République et de l'Empire, comme sur ceux où le sang coule encore aujourd'hui, quelle valeur, quel mépris du danger chez tant de chirurgiens militaires, qui vont, jusque sous le feu le plus meurtrier, porter secours à leurs frères blessés !

Alors que de tels exemples se multiplient encore sous nos yeux, alors que l'histoire ne peut suffire à enregistrer tant d'actes glorieux et qu'elle laisse partout des héros inconnus, je ne puis me permettre de développer ici, en de froides formules, des préceptes si chaleureusement suivis et pratiqués. Les faits parlent plus haut que les maximes; et nous n'avons qu'à leur rendre hommage et à nous incliner devant eux.

Messieurs, nous avons étudié le médecin considéré dans ses devoirs vis à vis de lui-même et dans ses rapports avec le monde. Après l'avoir pris sur les bancs de l'école, nous l'avons suivi dans les principales phases de sa profession elle-même, depuis ce qu'elle a de plus humble et de plus modeste, jusqu'à ses aspects les plus brillants et les plus glorieux. Un seul point nous reste à examiner; et s'il ne semble pas au premier abord offrir un intérêt aussi puissant que les autres, il ne faut pas cependant le laisser dans l'oubli ; il comprend des questions d'où peut dépendre la considération du corps médical tout entier : je veux parler, Messieurs, des devoirs du médecin vis à vis de ses confrères.

Nous avons remarqué déjà que, parmi les reproches adressés aux médecins des siècles passés, on signalait surtout l'esprit de dénigrement et la jalousie. C'était, il

faut bien le dire, l'effet d'un déplorable aveuglement ; le corps qui veut être estimé doit commencer par s'estimer soi-même. Mais si chacun de ses membres, au contraire, s'oublie au point de le décrier le premier, comment s'étonner dès lors que le sentiment public soit à son tour entraîné vers le mépris et la dérision.

Grâce au ciel, le corps médical ne peut plus être accusé d'un si regrettable travers ; et le jeune médecin, à ses premiers pas dans la carrière, va trouver parmi ceux qui l'y ont devancé, l'accueil confraternel dont les plus hautes renommées nous ont donné l'exemple. De grands noms, en effet, des talents de premier ordre se sont faits souvent les protecteurs empressés des jeunes praticiens placés près d'eux ; ce n'est pas cette sorte de patronage que je veux rappeler ici, tout honorable et précieux qu'il soit ; je veux promettre seulement au jeune médecin la bienveillance de ses confrères et sa place assurée dans les rapports excellents qu'ils conservent entre eux.

Qu'il me soit permis en retour de lui dire ce que ses anciens dans la carrière ont le droit d'attendre de lui : si le médecin déjà vieilli dans l'exercice de son art, estime dans son jeune confrère le zèle et le feu de la jeunesse, ce besoin de succès qui grandit le cœur et les forces ; s'il apprécie une éducation théorique précise et les souvenirs tout frais encore des plus brillants enseignements ; ce dernier doit à son tour respecter la maturité de l'expérience, la sûreté d'un savoir éprouvé, et ce tact de la pratique que rien ne peut remplacer.

De premiers rapports, fondés sur ces convenances réciproques, les rapprocheront ainsi peu à peu ; les différences de position et d'importance ne tarderont pas à s'amoindrir, à disparaître ; et bientôt, entre des droits semblables, des relations plus égales encore ne manqueront pas de s'établir.

Nous voici dès lors, Messieurs, sur le véritable terrain dela confraternité; et vraiment j'aurais quelque pudeur d'en rappeler les avantages devant vous, qui la pratiquez si bien, si mes paroles ne devaient pas être encore une sorte d'enseignement d'avenir pour nos jeunes élèves.

Qu'ils apprennent à l'avance, par vos exemples, qu'entre confrères, il ne doit y avoir ni jalousie, ni aigreur. Une clientèle se forme et se conserve par la confiance et le talent, non par l'obsession et l'intrigue. Les actes de la pratique de chaque médecin ne sont point légèrement appréciés par ses confrères : heureux, on n'en attribue pas le succès au hasard ; malheureux, on ne se hâte pas d'en accuser la maladresse. Si l'indiscrétion du monde sollicite une appréciation sur une maladie que l'on a pas traitée, elle ne trouve que la réserve et le silence chez celui qu'elle interroge ; car le médecin consciencieux ne fait rien à la légère, et ne juge pas sur des paroles sans valeur et sans précision.

C'est ainsi que les médecins vivent les uns près des autres, non seulement sans rivalités fâcheuses, mais dans les relations d'une estime réciproque, ou même dans les liens de la plus honorable amitié.

De tels sentiments, Messieurs, laissent à l'esprit du médecin toute son élévation et sa délicatesse, et plus d'une occasion se présentera pour lui d'en faire preuve en des cas difficiles. Ainsi, de riches clientèles semblent parfois s'offrir à lui, soit dans l'absence momentanée du médecin ordinaire, soit par quelques-uns de ces caprices que les malades peuvent souvent éprouver. Le praticien délicat ne se hâtera point d'accepter la place de son confrère ; en accordant ses conseils, il fera ses réserves, et même il protégera son confrère absent contre des préventions mal fondées, ou une exclusion irréfléchie.

Appelé en consultation auprès d'un malade, il ne

cherchera pas à prendre une importance qui nuise au crédit du médecin ordinaire, et n'acceptera jamais de diriger en secret une médication contraire à celle que les consultants ont réglée.

S'il est lui-même près d'un malade où sa responsabilité soit gravement engagée, il n'hésitera pas, par une vanité mal entendue, à demander le concours de ses confrères; et surtout il se gardera de le refuser, si le malade ou la famille le proposent. Alors il acceptera avec toute liberté d'esprit les noms qui lui seront désignés; car il n'a d'éloignement pour aucun, et il doit faire taire ses propres préférences devant le choix des intéressés.

Il peut lui arriver encore (jusqu'où ne peuvent aller la fantaisie et les inégalités de l'esprit de ceux qui souffrent!) de perdre à son tour une confiance dont même il n'a pas démérité : il cédera sans humeur à ces vissitudes des choses humaines, et restera irréprochable encore, en se retirant avec calme et dignité.

En toute occasion, au surplus, et dans toute sa conduite à l'égard de ses confrères, il n'aura jamais qu'une règle et qu'un principe, et n'observera qu'une loi ; celle que la plus haute morale enseigne pour toutes les actions de la vie : *Faire pour les autres comme il voudrait que les autres fissent pour lui.*

Constatons avec bonheur, Messieurs, que ces sentiments sont aujourd'hui ceux du corps médical tout entier; chaque jour il voit naître dans son sein des institutions nouvelles, dont l'influence tend à développer encore ce noble esprit de confraternité. Les Académies ou Sociétés de Médecine établies à Paris et dans les principales villes de France ou de l'étranger, ont pour objet surtout les progrès de la science; mais combien ne servent-elles pas d'une autre part à resserrer les liens d'estime et d'affection qui doivent tous nous unir. Ce résultat désirable

me semble surtout assuré par des associations nouvelles, formées déjà dans un grand nombre de départements; je veux parler des *Sociétés de secours* entre les médecins : institutions philanthropiques et morales, dont nous devons, comme vous le savez, Messieurs, l'heureuse initiative au savant et généreux Orfila.

D'autres moyens encore pourraient concourir au même but, sans avoir toutefois une égale importance et prendre leur source dans des idées aussi élevées. Ainsi, j'ai souvent pensé que des cercles médicaux, établis pour tous les médecins d'une ville, ou même d'un canton, et dans lesquels se formerait une collection choisie de journaux de médecine, ne pourraient manquer d'étendre et de consolider cet esprit de confraternité qui nous élève aux yeux de tous.

Tant d'efforts déjà faits et renouvelés tous les jours, Messieurs, attestent un besoin généralement senti, et depuis longtemps proclamé, celui d'une organisation légale pour le corps des médecins. Leur dignité seule fait aujourd'hui leur force; car ils n'ont aucun appui, aucune protection assurés par des lois spéciales; et pourtant les autorités les plus accréditées parmi eux ont depuis longtemps sollicité le pouvoir à ce sujet. Leur voix enfin saura se faire entendre et satisfaction leur sera donnée. Nous pouvons surtout l'espérer aujourd'hui d'un gouvernement qui, au milieu même des soins qu'il donne à la prépondérance extérieure de la France et à sa gloire, sait encore se préoccuper sans cesse des besoins intérieurs du pays qui lui a confié ses destinées.

Il me reste, Messieurs, avant d'abandonner la parole, à remplir un triste devoir à l'égard de l'un de nos anciens collègues, dont la tombe vient à peine de se fermer. M. Godfroi avait, en 1841, inauguré dans cette Ecole le cours de chi-

mie appliquée à la médecine et à la pharmacie. Une longue pratique de cette dernière science et des connaissances spéciales en même temps que profondes, ont toujours fait apprécier la valeur de son enseignement. Je dois rappeler aussi ses travaux en dehors de l'École, son *Analyse chimique des Eaux minérales de Martigné-Briant*, la part qu'il a prise aux *Analyses comparées des eaux de la Maine et de la Loire*, et surtout ses nombreux et remarquables *rapports de médecine légale*, alors que pendant de longues années, et dans des affaires de la plus haute importance, la justice se confia sans cesse à ses lumières et à sa consciencieuse sagacité. Il y a quatre ans environ, sa santé déjà profondement altérée, lui avait fait quitter le professorat; mais jusqu'à l'épuisement de ses forces, la science conserva toujours pour lui les mêmes attraits. Esprit cultivé d'ailleurs et, dans l'intimité, plein d'une originalité douce et piquante, il avait rencontré parmi nous des amitiés sincères et dévouées. Comme elles, nous nous inclinons sur sa tombe, et nous y déposons l'expression d'un pieux souvenir.

Je me reprocherais de terminer ce discours, Messieurs, sans qu'une parole vînt exprimer encore les unanimes regrets que nous a causés la retraite imprévue du fonctionnaire éminent qui, pendant seize années consécutives, présida la solennité de ce jour. Le chef de notre ancienne Académie, M. Henry, témoigna toujours à notre École un intérêt que nous ne pouvons oublier. Je ne suis donc en ce moment que l'interprète des sentiments de tous, en rendant hommage à des soins qui nous ont toujours été profitables, et surtout à cette heureuse et désirable harmonie qui régna sans cesse entre lui et notre habile et intelligente direction.